

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2205 - LUNDI 12 JANVIER 2015

Projet de loi électorale

## Des chaudes empoignades en perspective à l'hémicycle



Le Palais du peuple, siège des institutions de la République

La nouvelle loi viserait, d'après les députés de l'opposition, le prolongement du mandat présidentiel au-delà de 2016 en subordonnant l'organisation des élections au recensement de la population. Bien plus, le projet de loi électorale en instance

d'être débattu au Parlement, conditionne la présentation par la Céni de la liste définitive des électeurs à l'aboutissement du travail qu'aura à effectuer, dans ce cadre, l'Office national d'identification de la population. Tout en récusant cette stratégie

de glissement du calendrier électoral, les députés de l'opposition pensent que la nouvelle loi électorale proposée par le gouvernement est inopportune étant donné que le cadre légal en vigueur permet à la Céni d'organiser toutes les élec-

tions. D'où exhortent-ils les partenaires au développement de la RDC d'aider le peuple congolais à sauver la démocratie qui tend véritablement à être menacée dans le pays.

Page 12

### RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

#### Des ONG appellent à une implication de la population

La plate-forme des organismes de la société civile pour la promotion des valeurs républicaines exhorte la population à s'approprier la démocratie et à s'impliquer dans la lutte pour son instauration. Présentant dernièrement le monitoring de la situation des droits de l'Homme en RDC, elle a dénoncé des intimidations, arrestations en cascade et autres violations des droits de l'Homme des acteurs civils et politiques qui ont cours ces temps derniers au pays, faisant ainsi dégrader la situation des droits de l'Homme à l'approche des élections.

Pour ce regroupement associatif, les actes répertoriés sont liés au débat politique de l'heure relatif à la révision de la Constitution et à la possibilité pour le chef de l'État, Joseph Kabila, de briguer un troisième mandat. Au nombre des victimes de cette intolérance politique, la plate-forme cite, entre autres, des personnalités civiles et politiques.

Page 13

### INSTALLATION DE NOUVELLES PROVINCES

#### Aubin Minaku tente d'aplanir les dernières divergences



Des députés en séance plénière de la chambre basse

Le projet de loi portant fixation des limites des provinces et de la ville de Kinshasa, en discussion à la chambre basse du Parlement, a été adopté au cours de la séance plénière du 9 janvier. Cependant, quelques articles étaient restés en suspens et devraient faire l'objet des discussions en commission de

sorte à dégager un consensus. Il s'agit notamment de celui relatif à l'appartenance de la ville de Kolwezi disputée entre les nouvelles provinces de Haut Lomami et de Luabala qui voudraient à en faire leur futur chef-lieu. Les mêmes inquiétudes ont également été exprimées par les députés du Kasai oriental et

de l'ex-Kivu qui, tout en récusant les nouvelles limitations imposées à leur ancienne province, estiment que le découpage pourrait, si on n'y prend garde, exhumier des conflits communautaires. La présente loi organique est déclarée conforme à l'alinéa 5 de l'article 2 de la Constitution.

Page 13

### ART PLASTIQUE

#### Paul Ngoy Nsenga va présenter des portraits des rois coloniaux et chefs d'État congolais

Secrétaire général de la Coopérative des artistes congolais en arts plastiques dont le siège se trouve à Lubumbashi dans la province du Katanga, l'artiste plasticien Paul Ngoy Nsenga Binthelu va mettre à la disposition de la Nation des planches de portraits des rois coloniaux et des chefs d'État ayant régné de 1885 à ce jour en RDC. Cette initiative a pour objectif de permettre à l'État congolais de faire la collection historique de ces différents personnages historiques. Il est aussi question de se souvenir de différentes étapes que le pays a traversées par rapport à l'état actuel marqué par la révolution de la modernité.

Au regard de son importance historique et instructive, cette démarche artistique va permettre aux chercheurs et aux touristes de faire, à partir de ces collections d'arts, un résumé historique de la République démocratique du Congo.

Page 13

## ÉDITORIAL

# Mutation

Tout le monde sait aujourd'hui que l'année 2015 sera pour le Congo une année de mutation; et même si nul ne peut prédire ce sur quoi débouchera le grand débat qui s'instaure concernant les institutions de la République, l'on peut tenir pour certain qu'il fera entrer notre pays dans une ère nouvelle. D'où cette question qui semblera grossière, primaire, simpliste à beaucoup mais qui, si l'on y réfléchit bien, va nécessairement s'imposer : les partis politiques qui se trouvent au cœur de ce mouvement saisiront-ils l'occasion que leur offrent les changements à venir pour enfin se moderniser ?

Nous ne désignerons bien évidemment aucun d'entre eux afin d'éviter de vaines polémiques, mais force est de constater que, de façon générale, les formations autour desquelles s'organise la vie politique dans notre pays ont des structures, des signes distinctifs, des slogans, des marqueurs quelque peu décalés par rapport aux citoyens dont ils se font les hérauts. Figés dans des postures qui datent pour certains d'un demi-siècle, ils ne veulent pas – ou n'osent pas – sortir des sentiers battus sur lesquels ils cheminent docilement.

Alors que la société congolaise évolue rapidement, qu'elle rajeunit sans cesse, qu'elle s'ouvre de plus en plus sur le vaste monde, les partis qui affirment la représenter s'enferment dans des structures figées, apparemment inamovibles. Ce qui a pour conséquence de creuser un fossé entre eux et le peuple dont ils devraient être tout à la fois les porte-paroles et le miroir où celui-ci retrouverait son image.

Soyons réalistes : il n'est certainement pas facile pour les dirigeants des grands partis politiques d'amorcer la mutation qui s'impose aujourd'hui de façon évidente. Mais si, d'une manière ou d'une autre, ils ne s'y résolvent pas, leur voix sera de moins en moins audible sur la scène publique et la jeune classe congolaise se détournera d'eux, ce qui aura des conséquences désastreuses pour notre démocratie. Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qui se passe dans les pays où les partis s'avèrent incapables de s'adapter au temps présent.

Voyons si cette remarque de bon sens sera entendue par ceux et celles qui ambitionnent de jouer un rôle dans le devenir de notre nation.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Le CAP propose une transition avant 2016

**Au cours de l'assemblée générale organisée le 9 décembre à Dolisie, dans le département du Niari, sous la direction du premier vice-président, Destin Arsène Tsaty Mbougou, le Congrès africain pour le progrès (CAP) a suggéré la mise en place d'un gouvernement de transition avant l'élection présidentielle de 2016.**



Les participants

Celui-ci se chargera de la mise en œuvre des recommandations des états généraux dont les partis de l'opposition souhaitent qu'ils se tiennent dans les plus brefs délais.

L'idée a été émise par le porte-parole de ce parti politique de l'opposition, Christophe Moukoueké, qui a été un des intervenants, au cours de cette assemblée ordinaire consacrée à la présentation du président fédéral du Niari, Boniface Yabango.

Selon l'orateur, cette ouverture permettra à la classe politique congolaise d'épuiser en douceur le débat sur le changement de la Constitution, dont son parti s'y oppose vivement. Christophe Moukoueké a cir-

conscris le contexte national dans lequel est née cette jeune formation politique. Contexte marqué, selon lui, par de nombreux soubresauts au sein de la classe politique congolaise. Il a également évoqué l'actualité politique des trois dernières années, dominée en grande partie par des consultations électorales dont il a fustigé le mode d'organisation.

Le président de la fédération du CAP du département du Niari, Boniface Yabango, s'est engagé à faire que ce parti soit hissé au rang des grandes formations politiques aussi bien dans le Niari qu'au niveau national. Il a lancé un vibrant appel à tous les congolais de rejoindre les rangs du CAP qu'il considère comme

un véritable instrument de lutte politique et de conquête du pouvoir.

Les femmes du CAP du département du Niari par la voix de Marie Louise Banbaga ont exprimé toute leur joie pour la naissance de cette formation politique. Elles ont souhaité que cette organisation parvienne à donner la place qui revient à la femme congolaise qui, selon elles, est pratiquement marginalisée. Elles ont exhorté la direction politique à ne pas conduire à la dérive ce parti.

L'oratrice a appelé, en outre, les femmes du CAP à plus d'ardeur au travail pour qu'elles assurent pleinement leur rôle moteur dans la société congolaise et prennent en main leur destin pour le développement du Congo. Elle a invité les femmes congolaises en général et celles des pays du Niari, en particulier à sortir de leur sommeil hivernal afin de participer activement à l'œuvre de construction du pays.

Dans un message lu par Armand Moussitou, les jeunes du CAP du Niari ont exhorté la direction politique à prendre en main la question du chômage des jeunes, de la délinquance juvénile, de la lutte contre la pauvreté et du grand banditisme. Les jeunes ont pris la résolution d'œuvrer pour l'installation effective du parti dans les pays du Niari.

Au cours de cette assemblée générale, les participants ont observé une minute de silence en mémoire des sept journalistes du journal « Charlie Hebdo » de France, lâchement assassinés par les terroristes en plein travail.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzou-

kouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

-RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## PARLEMENT

# Le Sénat entend renforcer ses capacités en 2015

L'annonce a été faite le 10 janvier à Brazzaville par le président de cette institution républicaine, André Obami-Itou à l'occasion de la cérémonie d'échange des vœux aux corps constitués.

« Au cours de cette nouvelle année, un accent particulier sera mis en direction des rapporteurs spéciaux pour leur permettre de mener leurs missions de contrôle de l'action gouvernementale avec plus d'entrain et d'efficacité », a déclaré le président du Sénat, André Obami Itou qui a par ailleurs, exhorté ses collaborateurs à l'assiduité, à la discipline au travail et surtout au changement de mentalités au cours de cette nouvelle année. Ce, conformément aux instructions du chef de l'Etat, énoncées dans son message de vœux de nouvel an.

Il ressort du bilan 2014 que le Sénat a réalisé son programme d'activités dans sa globalité, et le travail parlementaire a été normalement accompli aussi bien à l'hémicycle qu'à l'extérieur de l'institution, conformément au règlement intérieur. On note aussi la bonne tenue des trois sessions ordinaires.

Par ailleurs, l'institution a répondu positivement à l'appel du président de la République pour l'organisation de deux sessions extraordinaires, les 27es et 28es de la législature. Des sessions qui ont permis au Sénat de voter plusieurs projets de lois dont ce-



André Obami-Itou recevant les vœux du nouvel an

lui des finances de l'Etat exercice 2015. Celles-ci ont également permis aux sénateurs d'échanger avec le gouvernement lors des séances d'interpellation, des questions orales, des questions d'actualité. Le contrôle de l'action du gouvernement a été

renforcé en 2014, par le travail des rapporteurs spéciaux dont le deuxième rapport général a été examiné et adopté lors de la 28e session extraordinaire que le Sénat a clôturée le 27 décembre dernier. La chambre haute du parlement a aussi, courant 2014, pris part, aux côtés des autres institutions républicaines à plusieurs cérémonies officielles, parmi lesquelles, la ses-

sion annuelle du Parlement réuni en congrès, convoquée le 23 août 2014 pour le discours sur l'état de la nation du chef de l'Etat,

de la Constitution. A cela, il faut rappeler que quatorze nouveaux sénateurs ont fait leur entrée à l'hémicycle. Sur le plan social, la santé des sénateurs a une fois de plus bénéficié en 2014 de l'attention de l'institution, avec le paiement régulier des prestations de paris préventives.

Autre fait marquant le bilan de l'année écoulée, c'est la question du site Internet, visé comme priorité au début de l'année 2014, et qui a connu un début de traitement avec la mise en place presque effective des installations nécessaires.

Au plan de la diplomatie parlementaire, l'action du Sénat a une fois encore été dynamique au cours de l'année 2014 où plusieurs missions ont été effectuées à l'extérieur du pays pour porter haut la voix du Congo.

Pour l'année 2015, en plus du fonctionnement normal de cette institution, qu'il faut maintenir, plusieurs dossiers devraient continuer à bénéficier de l'attention des sénateurs au nombre desquels, les descentes parlementaires qui vont reprendre avec plus d'objectivité après la mise en place des Conseils départementaux et municipaux, le fonctionnement effectif des Groupes d'amitié qui constituent l'un des piliers essentiels de la diplomatie parlementaire.

Jean Jacques Koubemba

la célébration de la Journée de l'arbre ainsi que la commémoration de la journée de proclamation de la République. L'année 2014 a également été celle du renouvellement de moitié des effectifs du Sénat, suite aux dispositions de l'article 92

## LE FAIT DU JOUR

## Jean Michel Bokamba Yangouma prône l'apaisement

Il est l'un des enfants terribles de la Conférence nationale souveraine de 1991. Et, pour de bon, il a rangé ses missiles Scud (1). Durant la grand-messe, cette année-là, le secrétaire général de la Confédération syndicale congolaise, Jean Michel Bokamba Yangouma, volait de victoire en victoire, pouvait-on insinuer. Chacune de ses interventions, à la radio ou devant les confrenciers, était en effet saluée avec frénésie. Aujourd'hui, le Congo étant à nouveau à la croisée des chemins, l'homme a choisi la voie de la tranquillité. A-t-il peut-être observé que l'on ne peut pas bâtir une nation dans l'animosité, l'intrigue et la fourberie.

À la tête de la coalition des partis dits du centre, Bokamba Yangouma trace une ligne médiane autour de laquelle, il veut réunir les farouches opposants et les indéfectibles partisans du changement de la Constitution du 20

janvier 2002. Au fond de lui, il doit se dire « *vanité des vanités, tout est vanité* ». Après tout, quatre mois et demi de Conférence nationale souveraine avaient accouché d'une Constitution que les Congolais eux-mêmes n'avaient pu mettre en application. Lui, Bokamba, avait pris une part active dans la concoction de ce texte, ou du moins, dans l'avènement de la nouvelle République incarnée par ce texte-là.

Quand vint le moment du partage du gâteau, on ne peut pas dire que le chef syndicaliste fut le mieux servi. Au contraire, n'ayant pas dirigé les travaux de la conférence au rang où pouvait l'exiger son implication personnelle, il ne fit pas partie des ministres de la Transition Milongo (Juin 1991-août 1992), ni ne participa aux gouvernements successifs de la mouvance présidentielle, sa famille politique, sous Pascal Lissouba. On le confina plutôt au Conseil économique et social

(CES), dont on ne sait s'il fonctionnait réellement. Comme ses collègues du pouvoir déchu à l'issue du fratricide conflit du 5 juin 1997, il se retrouva en exil.

De retour, depuis, il finit par créer son parti, le Mouvement général des chrétiens du Congo (MGCC). On ne sait pas trop comment, les pouvoirs publics n'avalisèrent pas le nom de cette formation politique estimant que le Congo étant un État laïc, il n'était pas de bon aloi de mêler la religion à la chose politique. Le MGCC devint, dans cette langue française bien riche en vocables, le Mouvement général pour la construction du Congo, toujours en sigle MGCC. Un peu ce que fit à son tour Frédéric Ntumi Bintsamou. animateur de sa rébellion sous l'appellation de Conseil national des résistants (CNR), ce qui devenait rebutant à la fin du conflit. Il le tourna en Conseil national des Républicains, toujours CNR, lorsqu'il résolut

d'abandonner les armes et de se républicaniser.

Pour ce qui est de Jean Michel Bokamba Yangouma, il faut dire que l'homme est né de nouveau. Un exemple pour appeler à la pondération ceux qui tiennent le discours de l'affrontement à tout prix, s'agissant du débat sur la Constitution. Pourquoi ne pas, tant soit peu, écouter la parole véhiculée par le président des partis du Centre, d'un dialogue apaisé pour sortir de cette querelle qui s'annonce heurtée. Et qui, au final, très souvent, quel que soit le camp des vainqueurs, ramène aux mêmes équations décriées : ceux qui gagnent, gagnent tout, et ceux qui perdent, perdent tout. Sans doute le vieux syndicaliste pense-t-il que les joutes verbales telles que vécues lors de la Conférence nationale ne sont pas nécessairement le chemin vers la véritable éclosion démocratique.

Gankama N'Siah

## COUR CONSTITUTIONNELLE

## Pas de perspectives majeures pour 2015

Le 9 janvier à Brazzaville, le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki a émis le vœu d'intensifier la communication en organisant des journées portes ouvertes. Le but est de rendre plus visible cette juridiction indépendante des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

La traditionnelle cérémonie d'échange de vœux a servi d'occasion pour le staff dirigeant de la Cour constitutionnelle de dévoiler ses ambitions en cette nouvelle année 2015. En effet, l'institution républicaine entend vulgariser ses missions afin de lui donner sa place de véritable outil de protection des droits et des libertés du citoyen, et de la consolidation de la démocratie. Celle-ci se fera au moyen des organisations non gouvernementales, de défense des droits de l'Homme ou par l'organisation des journées portes ouvertes à la Cour constitutionnelle. « Peut-être conviendra-t-il, si les moyens nous le permettent, d'intensifier la communication avec les médias en organisant des journées portes ouvertes afin de présenter davantage la Cour constitutionnelle dans ses facettes organisationnelle et

juridictionnelle. L'intérêt des justiciables l'exige tout autant que le justifie l'administration de la justice constitutionnelle au service de la République », a déclaré Auguste Iloki.

La convergence de vues qui a prévalu au cours des séances de réflexion et d'analyse, organisées par cette institution, a permis l'élaboration des suggestions dans le sens de l'harmonisation et de la compatibilité des documents étudiés avec les dispositions constitutionnelles « pertinentes ». Les rapports ont été transmis aux autorités compétentes. « Notre espoir est de voir aboutir nos propositions courant cette année », a souhaité le président de la Cour constitutionnelle. « L'année 2014 s'achève sans péripéties affectant le fonctionnement régulier de la Cour constitutionnelle. C'est donc avec assu-

rance que nous entamons l'année 2015. L'enthousiasme, jusque-là inébranlable, que nous manifestons au travail et la parfaite obsession pour un rendement meilleur, dans un cadre de service idéal, sont des valeurs à capitaliser pour le bon fonctionnement et la bonne image de notre institution. Nous devons partout faire preuve de dignité, de sobriété, de responsabilité et de réserve infaillible. Il serait, en effet, inadmissible que par nos attitudes, nos comportements, nous jetions le discrédit sur notre institution qui est, à tous égards, le pivot incontournable de la démocratie et de l'Etat de droit », a-t-il ajouté.

## Un bilan satisfaisant

Ne vivant pas en autarcie, la cour constitutionnelle a participé aux différents séminaires, conférences et congrès organisés à travers le monde, sur les questions intéressant l'application de la Constitution par le juge constitutionnel. Parmi les enseignements, il y a entre autres, l'entretien,



Auguste Iloki saluant un cadre de son institution lors de la cérémonie d'échanges de vœux à la Cour constitutionnelle

par les juridictions constitutionnelles, des relations saines avec les médias en vue de mieux assurer la vulgarisation et la transparence de leurs activités juridictionnelles, consultatives et administratives.

Au cours de l'année écoulée, la Cour a examiné les différents recours formés devant elle. Le bilan à tirer est que, dans une certaine mesure, les citoyens congolais ne se sont pas encore appropriés les principes directeurs du procès constitutionnel ainsi que les règles de compétence de la juridiction constitutionnelle. A titre d'exemple, le président de cette institution a rappelé les attributions et les limites de son institution, avant d'indiquer que le bureau des requêtes

et de l'information du secrétariat général de la Cour constitutionnelle est disposé à fournir, au public, des renseignements ayant trait aux attributions et au fonctionnement de ladite institution.

L'institution s'est réjouie d'avoir épuisé, dans les délais prescrits, l'examen de toutes les saisines dont-elle a fait objet en 2014. « Aux cadres et agents : le temps, qui n'attend jamais, nous juge sur la foi des résultats attendus de notre travail. J'espère que grâce au maintien de la constance de vos efforts, vous manifesterez, pour 2015, le même engagement au travail pour servir la République », a exhorté Auguste Iloki.

Josiane Mambou Loukoulou

## NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, agent aux Dépêches de Brazzaville, Davy Martial Mossa, agent DRTV, informant les ministres Bienvenu Okiemy, Alain Akoualat Atipault, le député Jean de Dieu Kourissa et toute la presse congolaise du décès brutal de leur confrère, petit frère, Alexan Vinet Foudou, journaliste-présentateur à MN TV / Radio survenu le 2 janvier 2015 à Brazzaville.

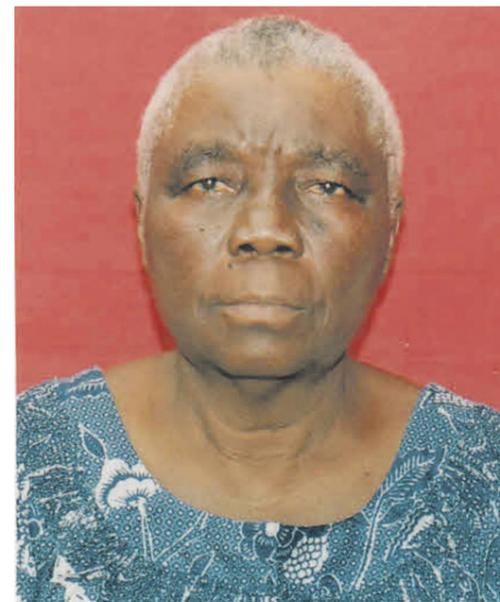
La dernière veillée mortuaire se tiendra du samedi 10 au dimanche 11 janvier au n° 16 de l'avenue de la Tsiémé, siège du groupe MN COM, en face du stade Cara à Ouenzé.



Patrice Kivouele, Nkeleké, Kibongui Edouard et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur mère, tante, et sœur Maman Nkondani Martine, survenu le mercredi 7 janvier 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur la rue Moussouabali la base ngambio M'filou.

La date de l'inhumation est le mercredi 14 janvier 2015 à Madzia.



Paul Matt Boudzoumou, Pierre Bruno Mena, Bernard Mena (FRIGO Bernard), Annie Mfina, Pascaline Mingole, les membres du M.C.D.D.I du quartier 29 Mpissa à Bacongo, toute la famille Mvimba et les enfants de feu Fidèle Batantou, Joseph Peleka et Théophile Sende ont la profonde douleur d'annoncer à leurs proches amis et toutes leurs connaissances de Brazzaville, Pointe Noire et du village Mandzomo dans le Pool, le décès de leurs grand-frère, père, oncle et mari, Joachim Boumpoutou « Ya Chim ». Décès survenu le vendredi 2 Janvier à 22h15 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo. La veillée à lieu dans la rue Nkouka Bateke N° 49 (référence berdeme croisement Nkouka Bateke et l'avenue Simon Kimbangu.) La date d'inhumation sera communiquée ultérieurement. Le Chef de famille Paul Matt Boudzoumou



## REMERCIEMENTS

Le couple Biazock-Touazock à Brazzaville, remercie infiniment les parents, les autorités nationales, les amis et connaissances, ainsi que les frères et sœurs de l'église des assemblées de Dieu du Congo, qui ont participé de près ou de loin, par des aides multiformes à leur mariage coutumier, à l'Etat civil et religieux du 24 et 27 décembre 2014 à Brazzaville.

Ainsi, le couple Biazock-Touazock, prie le tout puissant de bénir tous les projets des parents, des autorités nationales, des amis et connaissances, sans oublier ceux des frères et sœurs en Christ qui ont marqué de leur présence, du début à la fin de cette grande et importante messe.

Que le Seigneur soit avec vous.

Raymond Biazock-Touazock

Direction de la production

Radio Congo / CNRTV

Tél: 05.520.74.07 / 04.420.74.07



## JEUNES, HOMMES, FEMMES

Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DEPECHEs DE BRAZZAVILLE

Contact : 84, Boulevard Denis Sassou mpila centre-ville

Téléphone : 532 01 09

## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« On ne peut pas imaginer un pays sans journal ou sans journaliste. C'est un pays forcé dans le gouffre. Tant qu'il n'y a pas de journaliste pour mettre le holà parfois, tant qu'on ne permettra pas aux autres de voir autre chose que ce que vous voyez, à ce moment on n'est plus dans un monde mais plutôt dans un enfer »

**Ousséni ilboudo, directeur des Rédactions de l'Observateur Paalga, le Faso.net, 8 janvier 2015**

« Les médias d'information, qu'on appelle le quatrième pouvoir et qui ne peuvent exister pleinement qu'avec une entière liberté d'expression, sont les gardiens de la démocratie. Ils doivent être défendus de toutes nos forces et par tous les moyens. »

**Pascale St-Onge, secrétaire générale à la Fédération nationale des communications (FNC-CSN), Le Soleil, 9 janvier 2015**

« Lorsque vous voulez pourrir une situation, il existe une technique simple : émettre des exigences que vous savez impossibles à remplir par votre interlocuteur. La plupart, si ce n'est la totalité des revendications, revient à violer la loi »

**Albert Damantang Camara, porte parole du gouvernement de Guinée, Le Magazine d'Afrique de janvier-février 2015**

« L'idiotie est un aspect de l'humain. Imaginez un monde fait d'êtres superintelligents. Il serait insipide. Nous avons besoin d'imbéciles, à condition qu'ils ne deviennent pas explosifs »

**Mohamed Talbi, historien et penseur tunisien, Jeune Afrique, 9 janvier 2014**

« Le football représente la société, mais en miniature »

**Pape Diouf, Franco-sénégalais, ancien dirigeant de l'OM, Afrique Magazine, N°33 de juin 2013**

### REMERCIEMENTS

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Parfait Faustin Boro, proviseur au Lycée Technique commercial 1er mai, le Colonel Lévy Nzaba Kombo, le Docteur Noël Mboungou Kimpolo, Messieurs Nzaba Foutou Noël, Mouanda Arnel, Mboussi Fortuné, Mampouya Habib, Bakala Rubens, Mes dames, NKosso Monique, Nzaba Tsimba Véronique, Nzaba Nzoussi Germaine et Moutoula Pauline, remercient parents amis et connaissances qui leur ont apporté une assistance multiforme lors du décès de leur mère, belle-mère, Tante, grand-mère et grande sœur, la veuve Nzaba, née Mabiri Thérèse, survenue le dimanche 14 décembre 2014 à l'hôpital de Loandjili et dont l'inhumation a eu lieu le 23 décembre au cimetière de Vindounlou à Pointe-Noire. Que tous trouvent ici, l'expression de notre reconnaissance.



## SANTÉ PUBLIQUE

# Le gouvernement, l'Unicef et la SNPC en rang serré contre Ebola

**Les trois parties ont signé le 9 janvier à Brazzaville une convention de partenariat dans le cadre de l'accélération de la préparation à la riposte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola qui a déjà fait plus de 8 000 morts en Afrique de l'Ouest**

A travers cet accord, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), apportera, par le biais de sa fondation, une somme de 102 millions FCFA. Selon le directeur général de la Fondation SNPC, Pascal Itoua Oyona, ce partenariat cadre bien avec la vocation de leur groupe, visant à répondre présent aux nécessités de santé publique chaque fois que les circonstances le recommandent et que ses moyens financiers le permettent.

De son côté, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), s'est engagé à apporter son expertise et son soutien dans la mobilisation des partenaires en vue de la mise en œuvre du plan de contingence élaboré par le Congo. Ceci dans le cadre de la conception des supports de communication et d'hygiène ainsi que dans la visibilité des contributions des acteurs impliqués dans la lutte contre le virus Ebola. « La communication a un coût, il fallait donc aller au-delà, comme le ministère de la Santé ne disposait pas de toutes les ressources financières. Cela implique la mise en œuvre de tous les plans

de contingence pour répondre à Ebola au Congo. Ce sont des montants quand même conséquents qui n'étaient disponibles au niveau du ministère de la Santé, d'où toute l'importance pour l'Unicef d'accompagner aussi le ministère dans la mobilisation des ressources financières », a expliqué le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye. Saluant les efforts du Congo, il a invité le ministère de la Santé et de la Population à continuer d'agir avec un sens d'urgence dans la réponse à l'épidémie à virus Ebola. Selon lui, il est impératif que le gouvernement puisse poursuivre la recherche de tous les moyens lui permettant de créer un environnement favorable à la prévention ainsi que la riposte contre la maladie à virus Ebola. « Un environnement favorable à la lutte contre la maladie à virus Ebola exige aussi que les agents de santé soient formés et équipés pour assurer les diagnostics et la prise en charge des cas, la maîtrise de l'hygiène dans les structures de soins et autres lieux de rassemblement de la population », a-t-il

suggéré.

Présidant la séance, le ministre de la Santé a rappelé que la signature de cette convention de partenariat traduit dans la pratique, la volonté de la SNPC et de l'Unicef d'aider le gouvernement à faire face à toute éventuelle importation de la fièvre Ebola au Congo. « La lutte préventive contre la maladie à virus Ebola se poursuit sans relâche dans notre pays. Le matériel et les intrants nécessaires doivent être pré-positionnés pour ne laisser aucune place à l'improvisation. Le personnel doit être bien formé et préparé à prendre en charge des cas supposés ou confirmés de maladie à virus Ebola. Les messages sur cette maladie et les mesures d'hygiène à prendre doivent atteindre tous les ménages par l'entremise des différents relais », a insisté François Ibovi.

En concluant cet accord, l'Unicef et la SNPC viennent d'emboîter le pas à la République populaire de Chine et à la direction générale d'Airtel qui ont fait des dons en matériel de protection et de sensibilisation au ministère de la Santé. Cela fait suite à l'appel au soutien du ministère de la Santé lancé en septembre dernier à l'endroit du corps diplomatique et aux représentants des institutions internationales basées au Congo.

**Parfait Wilfried Douniama**

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

# Les étudiants hostiles aux ingérences politiciennes

**Les élèves et étudiants ne basculent pas du tout dans des débats politiques actuels. C'est du moins le constat qu'on peut faire au regard de déclaration faite, le 09 janvier à Brazzaville, par le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) qui s'est dit contre toutes les formes de manipulations politiciennes dans les écoles et facultés de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG).**

Cette poignante déclaration publique faite au cours d'une assemblée générale a été suivie de la reconnaissance officielle par les étudiants de la reconstruction des infrastructures scolaires et estudiantines de la part des pouvoirs publics.

« Nous voulons parler à cette jeunesse qui ne doit s'offrir à faire n'importe quoi. Nous ne voulons pas de la manipulation politicienne. Nous ne sommes d'avis que les élèves et étudiants soient manipulés et mis dans la rue comme s'ils étaient des politiciens. Donc, les élèves et étudiants doivent conserver la culture de paix.

Nous avons eu pas mal d'acquis. Les écoles sont construites ainsi que deux nouveaux amphithéâtres y compris de nouvelles salles et une nouvelle université au quartier Kintélé », a déclaré André Tamba Mabiala, étudiant à la Faculté des sciences et porte-parole du Meec.

Dans la salle de réunion, le message du Meec a été vivement accueilli par l'ensemble des adhérents qui pense d'ailleurs que les scolarisés et les intellectuels ne peuvent jamais se prendre aux pièges des politiques. La création des socles d'éveils au sein des établissements a été suggérée pour endiguer tout dérapage.

Le Meec a appelé les différents regroupements et associations d'étudiants à sensibiliser leurs militants pour que l'ambiance et la sérénité nécessaires aux activités académiques soient préservées dans les différentes facultés et campus universitaires, car dit-elle, il y va de l'avenir de toute cette jeunesse et donc de la nation congolaise.

A l'ordre du jour de cette réunion figurait également le point d'informa-

tion relatif aux détails sur le système LMD. Ainsi donc, selon les explications du porte-parole du Meec, l'actuelle loi du système Licence master doctorat (LMD) exige que les étudiants en fin du premier cycle doivent être sélectionnés. Et, selon les dispositions inscrites dans le cahier de charge du système LMD, cette année le principe de la sélection devrait rentrer en vigueur.

« Par exemple pour aller en deuxième année de Master, l'étudiant doit atteindre dix ou plus de moyenne, être actif en ayant moins de vingt-cinq ans et avoir réalisé le succès en six semestres sans reprendre », a déploré André Tamba Mabiala.

Par rapport à l'année 2013-2014, le Meec dénonce le non-respect exhaustif du calendrier académique par les professeurs de différentes facultés de l'UMNG.

Rappelons que le Meec est un syndicat estudiantin qui regorge plusieurs adhérents issus des écoles primaires, collèges, lycées et facultés de l'Université.

**Fortuné Ibara**



Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

### DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Managers : réussir ses entretiens annuels	3 jours	07 au 09 janvier 2015	350 000 FCFA
Assurer la fonction d'assistant (e) de direction: Perfectionnement	3 jours	14 au 16 janvier 2015	400 000 FCFA
Team building: Création et animation d'une équipe	3 jours	21 au 23 janvier 2015	350 000 FCFA
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	27 au 30 janvier 2015	450 000 FCFA

\*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



# 10/10\*



## Le crédit à la consommation qui s'adapte à vos besoins

Offre soumise à conditions et contingentée.

\* Taux 10%, durée 10 mois



BCI, créateur de solutions financières

**GENDARMERIE NATIONALE**

**Une soixantaine de promus au premier trimestre**

**Onze officiers supérieurs, six officiers subalternes et quarante-neuf sous-officiers présents à Brazzaville ont porté leurs insignes de grades le 9 janvier, au cours d'une cérémonie solennelle organisée par le commandement de la gendarmerie nationale.**

En effet, une soixantaine de gendarmes dont deux colonels, un lieutenant-colonel, huit commandants, six capitaines, deux adjudants, douze adjudants-chefs et trente-cinq maréchaux des logis (sept filles) viennent de porter leurs nouveaux galons. Ils ont été promus au titre du premier trimestre 2015 et ont reçu les encouragements du commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny. « Vous devez justifier l'estime et la confiance portées en vous par l'excellence de vos services et la qualité de vos actions. La plus-value que vous apporterez à votre rendement confortera alors les choix du commandement et fera de vous des modèles de carrière pour tous les autres », a-t-il exhorté.

Selon lui, l'avancement est une récompense destinée aux agents qui ont excellé au cours des trois dernières années. C'est aussi, a-t-

il renchéri, un acte de commandement qui traduit les choix et la confiance portés sur un échantillon des personnels candidats de toutes les catégories. « Ce processus de sélection, qui commence depuis le premier notateur, est un exercice parfois difficile au regard des pourcentages annuels et des contraintes budgétaires nationales. Il s'agit de choisir et c'est souvent le cas, un seul subordonné entre plusieurs très bons », a-t-il signifié.



Un échantillon de nouveaux promus ; crédit photo Angatsoua

Le général Paul Victor Moigny a enfin demandé aux gendarmes n'ayant pas bénéficié de l'avancement cette année, de ne pas baisser les bras. Ils doivent, a-t-il conclu, redoubler d'efforts et d'ardeur au travail afin d'attirer positivement davantage l'attention du commandement.

**Parfait Wilfried Douniama**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**La police appelée à renforcer davantage la lutte contre la criminalité**

L'invite est du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymon Zéphyrin Mboulou, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de Nouvel an hier le 08 janvier à Brazzaville.

Présentant un modeste bilan à l'ensemble des invités venus prendre part à la cérémonie, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a fait remarquer que le défi de la sécurité a été relevé avec plus d'efficacité au regard des résultats atteints au cours de l'année passée. Les délinquants ont été mis hors d'état de nuire, les braqueurs ont perdu un peu de leur génie. Quelques statistiques rendent compte de la situation infractionnelle au cours de l'année 2014. Au total, 110 types d'infractions ont été répertoriés pour 1284 procédures ouvertes.

Par exemple, pour ce qui est des délits contre les personnes, notamment les assassinats, les tentatives d'assassinats, les meurtres, les tentatives de meurtres, complicités de meurtres, coups et blessures ayant entraînés la mort, violences et voies de fait, emprisonnements etc. 24 infractions ont été établies pour 424 procédures.

De même pour les crimes et autres délits contre les biens, 23 infractions ont été répertoriées et ont conduit à l'ouverture de 50 procédures. Enfin pour toutes les autres infractions, 20 ont été retenues pour 98 procédures. L'on note une baisse de criminalité en 2014 par rapport à 2013. Une baisse des crimes et délits contre les personnes à 12,5% par contre, il y a eu une augmentation pour ce qui est des délits et crimes contre les biens de 5,85%. Pour atteinte aux mœurs et

à la sphère d'intimité, ce taux a été de 3,27% Enfin, pour les délits contre la paix publique, 4,1%.

Il faut ajouter qu'au-delà de ses missions traditionnelles, la police a participé à la sécurisation des festivités marquant les 54 ans de l'indépendance, à l'exercice Loango 2014 mais surtout au retour progressif de la paix en République Centrafricaine, avec le concours de l'Unité de police constituée dans la discipline et le professionnalisme.

Malgré ces avancées, Raymond Zéphyrin Mboulou a exhorté la police nationale à faire davantage dans la sécurisation du pays. « Il nous faut avancer, progresser en terme humain et matériels, renouveler et renforcer les effectifs en qualité et en quantité, augmenter notre potentiel logistique, élever notre niveau d'intervention et d'exécution car, au fur et à mesure que la paix et la sécurité prennent véritablement corps, il y a encore des esprits malins à l'intelligence débordante qui réfléchissent à la violence et donc à l'insécurité contre le peuple. Nous devons redoubler d'efforts par la prévention, la documentation et la répression sans faille de tout foyer potentiel portant de gènes négatives que la société entière condamne » a-t-il conclu.

En clair, il s'agit pour l'ensemble des services de police de renforcer la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes ainsi qu'à consolider tous les mécanismes nécessaires en vue de la gestion fluide des flux migratoires, sans oublier la sécurisation des concitoyens.

**Jean Jacques Koumbema**

**Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT**

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).  
 Pour l'activation, composez \*4343\*1\*1# OK /YES  
 Coût : 400 fcf/mois\*

\* Plus coûte de navigation en cas d'échec

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | World Congo SA

**WARID**  
 Power à l'action

**DREAM madazine**

En kiosque

**FLORENT MICHEL OKOKO**  
 Monsieur ITIE

Arrick Patrick Mungu  
 Mes recettes pour améliorer le climat des affaires

Rosine Tshiba  
 La passion du job libéré

Claude Leroy  
 Un destin d'entraîneur

Dans ce numéro

VITONIE MANKOU - ATALI NDIRAVI  
 SYSSI MANANGA - DI YEMOU BRENDI  
 EMILE GANKAMA - LUCIEN ADZEL  
 AZUR TELECOM - CONGO TERMINAL

## NOUVEL AN

# Basile Ikouebe dévoile les priorités de son département pour 2015

**Le renforcement des capacités du personnel, la recherche de la paix et la sécurité dans la sous-région, la lutte contre le terrorisme et le rayonnement de la diplomatie congolaise, font partie des priorités auxquelles le ministère des Affaires étrangères et de la coopération doit s'atteler durant cette année.**

Toutes ces priorités ont été annoncées par le chef de ce département, Basile Ikouébé, lors de l'échange de vœux le 9 janvier avec l'ensemble du personnel du ministère des Affaires étrangères et de la coopération. « Cette année, l'accent sera mis sur le renforcement de la coopération sous-régionale, la promotion de la paix et de la sécurité dans notre voisinage immédiat. Ce sera le contenu des futurs rendez-vous avec les gouvernements angolais, camerounais, gabonais et congolais, dans le cadre des Commissions mixtes et sectorielles », a déclaré le ministre.

La diplomatie congolaise, a ajouté Basile Ikouébé, portera une attention particulière sur la résolution de la crise centrafricaine dont la médiation internationale a été confiée au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gouesso. Cela est tout autant important puisque dans le cadre de la transition en cours dans ce pays, doit se tenir le mois prochain à Bangui un forum inter-centrafricain, suivi des élections

prévues pour le mois d'août.

Toujours au niveau de la sous-région, la lutte contre le terrorisme transfrontalier fera partie des dossiers à gérer avec sérieux. Le ministre des Affaires étrangères le reconnaît puisqu'il dit que « nos efforts doivent également se focaliser sur la lutte contre le Boko Haram dont les exactions se projettent dans notre environnement immédiat, au Cameroun et au Tchad. »

Basile Ikouébé s'est en outre félicité du rayonnement de la diplomatie congolaise et a affirmé qu'elle ne peut se passer de l'effectivité d'un plan de formation des cadres du ministère susceptible de renforcer la coopération et le partage d'expérience avec d'autres Etats. « Il s'agit d'un projet phare, destiné à améliorer la qualité des hommes et des femmes appelés à assurer la relève et à continuer à porter haut le flambeau de la diplomatie congolaise. », a martelé le chef de la diplomatie congolaise. Du reste, le ministre a demandé



Le ministre Basile Ikouébé

à l'ensemble du personnel de se mettre davantage au travail, bref, de faire mieux en 2015.

Le secrétaire général du ministère Cyprien Sylvestre Mamina, a dressé le bilan du département jugé satisfaisant dans son ensemble. Il a appuyé son propos sur des actions diplomatiques entreprises durant toute l'année écoulée. L'implication du Congo dans la résolution de la crise en Centrafrique et les efforts engagés dans le cadre de la paix et sécurité, à travers l'instauration d'une force sous-régionale d'intervention rapide ont été parti-

culièrement cités à ce sujet. A cela s'ajoute la normalisation des relations diplomatiques et commerciales entre le Congo et certains pays : la République Démocratique du Congo, la fédération de Russie, Cuba, Angola, France, Chine et des Etats-Unis.

Pour Basile Ikouébé, si en 2014, la diplomatie congolaise était moins réactive sur l'évolution de la situation dans des pays comme la Libye, la Palestine, l'Irak et la Syrie, il n'en sera pas de même pour cette année.

**Fiacre Kombo (stagiaire)**

## MALI

## Démission du Premier ministre Moussa Mara

Le Premier ministre malien a rendu hier soir la démission de son gouvernement au Président Ibrahim Boubaka Keita (IBK). Une démission souhaitée depuis quelques mois par l'opposition. Moussa Mara a passé 9 mois à la tête du gouvernement, soit un mois de plus que son prédécesseur Oumar Tatam Ly. Le parti du président, le Rassemblement pour le Mali (RPM), qui compte 76 députés n'a jamais accepté que Moussa Mara dont le parti n'a qu'un élu à l'Assemblée nationale, occupe la Primature. Son remplaçant, Modibo Keita, 73 ans, homme de consensus, était le haut représentant du chef de l'Etat malien pour le dialogue inclusif inter-Maliens à Alger. Sans coloration politique, Modibo Keita a été plusieurs fois ministre et ambassadeur. En 16 mois, IBK vient de se séparer de son deuxième Premier ministre.

**Noël Ndong**

## ANDRÉ GUY EDMOND LOEMBA RÉAGIT AU MESSAGE DE VŒUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

André Guy Edmond Loemba, administrateur maire de l'arrondissement 3 Tié-Tié de la ville de Pointe-Noire, a jugé concis, claire et net le message de vœux du président de la République Denis Sassou N'Gouesso, adressé à la Nation le 31 décembre 2014. Se disant satisfait du discours il a estimé qu'il fallait soutenir le chef de l'Etat dans sa démarche de préservation de la paix dans le pays. C'est point par point (changement de la constitution, élection présidentielle 2016, problème de l'emploi, eau, électricité...) que le maire de Tié-Tié a décortiqué le discours du président tout en relevant les aspects positifs qui contribuent à la bonne marche du pays vers le développement, un développement qui passe par le travail et ne peut se faire que dans la paix. Parmi les aspects épinglés figure celui lié à l'augmentation du point d'indice pour les agents de l'Etat qui est passé de 225 à 250. « Aujourd'hui le prix des produits a augmenté sur le marché il faut bien que la poche du congolais puisse suivre ces mutations. Le président en bon observateur de la vie de la population a tenu à relever le point d'indice », a-t-il dit.

Le maire approuvé la démarche du président de la République de préserver le niveau d'augmentation des investissements publics et encourager les investissements privés pour régler les problèmes de l'emploi dans le pays. Il a indiqué : « Le chômage pourra constituer dans les prochains jours une bombe sociale, le président en homme averti a perçu ce danger ». Autres points relevés c'est le règlement de l'épineux problème de transport public à Pointe-Noire et à Brazzaville avec la création de deux sociétés des transports publics urbains cette année, la construction de 12 hôpitaux généraux dans chaque département du pays. A ce

sujet il a confié : « A Pointe-Noire, l'hôpital général se construit à l'intersection entre les arrondissements 3 Tié-Tié et 6 Ngoyo. Nous pouvons vous rassurer que les travaux vont bon train. »

Il y a aussi des avancées en matière d'approvisionnement en eau potable avec le projet « Eau pour tous » qui a permis la construction dans les zones rurales d'un grand nombre de forages d'eau. Pour ce qui est des problèmes d'électricité le maire a indiqué qu'ils trouveront des solutions courant 2015. « Le président de la République n'a pas dit qu'en 2015 les délestages vont disparaître complètement mais ils seront atténués parce qu'on va mettre des moyens pour régler les problèmes d'électricité par l'acquisition des transformateurs et de nouveaux câbles et ceux de l'eau » a précisé le maire qui s'est dit satisfait du fait que le président de la République ait placé dans les priorités de l'année 2015 les questions liées à la sécurité sociale notamment : l'éducation, la santé et le bien être sociale. Pour ce qui concerne la question du changement ou non de la constitution, Guy Edmond Loemba a estimé que le chef de l'Etat a été clair dans son discours : « Le président de la République en sa qualité de chef de l'Etat a laissé libre cour aux débats sur le changement ou non de la constitution. Il nous engage à la consultation populaire dans l'éventualité où la classe politique ne parvenait pas à s'accorder sur la question. Quoi de plus démocratique que de repartir vers le souverain primaire. » S'agissant de l'appel du président au travail, il a indiqué : « Notre travail se focalise sur l'industrialisation et la modernisations du pays. Pour donner l'emploi il faut bien qu'on construise des industries et des entreprises. Mais au centre c'est le travail et le Président de la république a raison de nous y inviter car les pays qui sont

sortis du sous développement se sont focalisés sur le travail. On peut citer la Chine qui est aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale après les Etats unis. Il faut que les congolais parviennent aussi à la compréhension que le travail est à la base du développement et qu'il assure l'indépendance. »

Pour ce qui est des élections présidentielles de 2016, Guy Edmond Loemba estime que la priorité doit être donnée au travail : « L'élection présidentielle c'est en 2016. Si nous ne travaillons pas nous ne pouvons pas organiser les élections présidentielles parce que cela demande des moyens. Il faut qu'on se mette d'abord au travail », a-t-il dit. Rappelant que les questions de paix, sécurité, tranquillité et stabilité occupent une très grande place dans le discours du président de la République, le maire a confié : « Le président est revenu sur le bannissement du désordre et des violences qui compromettent la paix dans le pays. Pour nous qui sommes nés dans les années 60 et 70, qui avons vécu les guerres civiles des années 90, nous nous retrouvons entièrement dans les craintes du chef de l'Etat quand il dit : "Nous en connaissons l'enchaînement car nous avons vécu dans notre chaire et dans notre âme des atrocités issues de ces enchaînements". Aujourd'hui nous entendons des voix s'élever ici et là prônant la menace de la paix. Nous ne saurons l'admettre et nous ne serons en aucune manière à la solde de toute puissance étrangère qui viendrait mettre à mal la souveraineté du Congo. Les problèmes des congolais doivent être réglés par les congolais comme le chef de l'Etat l'a signifié dans son discours. »

Il s'est réjoui de l'engagement pris par ce dernier de tout faire pour que rien ne viennent compromettre la paix, la tranquillité et la stabilité : « C'est une très bonne chose parce qu'aujourd'hui personne ne peut



dire que la paix fait du bien seulement à ceux de l'opposition, ceux de la majorité ou ceux de la société civile. La paix est fondamentale pour tout humain. C'est quand même curieux que nous ne réalisons le bien fondé de la paix que quand on l'a perdu. Mais faisons de sorte que ne puissions perdre cette valeur de la paix parce que cela nous retarde sur tous les plans. On peut parler de la démocratie, du travail, de l'économie, mais si nous n'avons pas de paix nous ne pouvons pas travailler, ni promouvoir l'économie, ni faire des élections ni même dormir dans nos maisons donc la paix est au centre de la vie de l'homme. Si nous n'avons pas la paix nous ne pouvons pas avancer ni construire notre pays. Le président est revenu sur cela avec beaucoup d'insistance. Nous devons le soutenir dans cette démarche de préservation de paix dans le pays. Il faut que nous soyons tous interpellés par cet aspect. »

Pour conclure, André Guy Edmond Loemba a invité la population de Tié-Tié à interioriser cette valeur de paix et à contribuer à la préservation de la paix dans l'arrondissement et le pays afin que chacun tranquillement à ses occupations.

## CENTRAFRIQUE

## Le CICR secoué par un scandale de détournement de fonds

La représentation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) implantée à Bangui est dans la tourmente d'un scandale lié à la disparition de plusieurs millions de Francs CFA. Depuis le début de l'année, les employés démissionnent en vague.

Le bureau du CICR-Bangui traverse une période de turbulence. Il est secoué par une affaire de détournement de fonds destinés aux personnes déplacées et autres personnes en situation précaire. Un haut cadre de la représentation, jusqu'alors introuvable, est cité dans cette affaire rocambolesque. Il est accusé d'avoir fait du faux et usage de faux et d'avoir imité les signatures de ses deux chefs hiérarchiques pour faire sortir de l'argent dans la caisse de l'organisation.

Depuis le mois de juin 2013, date de sa prise de fonction, il a réussi à faire sortir 15 millions dans la caisse en imitant la signature de ses deux chefs avec lesquels il contresigne les documents de sortie de fonds.

Ce scandale, le premier du genre dans le pays concernant le CICR, a provoqué une vague de démissions du personnel dont la plupart se plaignent du traitement indélicat. « *Je suis parti parce que nous sommes maltraités sur tous les plans. Nos salaires sont très faibles et nous sommes gérés comme des enfants surtout lors des missions que nous faisons avec les expatriés* », a témoigné un ancien employé de la Croix-Rouge locale.

« *Le CICR est une organisation contrôlée par les Blancs qui ont tout et qui ne font rien. Nous faisons tout mais nous n'avons rien. Pas de liberté, pas de respect... Ce n'était plus possible de rester. Nous étions beaucoup à déposer notre lettre de démission parce que c'est insupportable* », soutient un autre employé.

Pour la petite histoire, il y a quelques mois, le personnel de cette organisation humanitaire a observé une journée de grève pour protester contre l'attitude des responsables.

**Fiacre Kombo (Stagiaire)**

## L'envoyé spécial de Barack Obama pour la RCA souligne la nécessité de mutualiser les efforts

Le ministre congolais des Affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé, a reçu le vendredi 9 janvier, Stuart Symington, l'envoyé spécial du président américain Barack Obama pour la Centrafrique. Leur entretien a porté sur de nouvelles mesures à prendre pour résoudre la crise centrafricaine, dont le président Denis Sassou N'Guesso en est le médiateur international.

L'émissaire du chef de l'exécutif des États-Unis a indiqué que son déplacement à Brazzaville se justifie au fait que le président du Congo est médiateur dans la crise en RCA, mais aussi parce que cette crise « frappe le cœur de l'Afrique ». Deux sujets ont constitué l'ossature des échanges entre l'envoyé spécial du président américain et le chef de la diplomatie congolaise : la nécessité de donner la parole aux peuples centrafricains en vue du règlement de la crise et l'importance pour d'autres États de travailler ensemble pour aider les Centrafricains à ramener la paix dans leur pays. « *Il ne peut y avoir un succès dans ce processus sans ces deux choses importantes : l'importance de l'implication*



L'envoyé spécial du président Barack Obama pour la Centrafrique

de la République du Congo et la nécessité de travailler en équipe », a déclaré Stuart Symington au sortir de l'audience. « *La communauté internationale, en commençant par la sous-région doit travailler en équipe. Tous les États qui sont touchés par ce qui se passe en RCA doivent mutualiser leurs efforts* », a-t-il ajouté.

Pour l'émissaire de Barack Obama, « *l'avenir de la communauté internationale dépend aussi de la stabilité dans la région d'Afrique centrale* », notamment en Centrafrique. Pour ce

faire, Stuart Symington a souhaité que des efforts se poursuivent dans ces deux sentiers proposés, c'est-à-dire écouter le peuple centrafricain, ainsi que la médiation congolaise et l'ensemble de la communauté internationale qui doivent selon lui, « *travailler ensemble en communiquant de plus en plus* ». « *Je partage votre perception sur la tenue du dialogue à Nairobi, au Kenya* », a conclu l'envoyé spécial de Barack Obama pour la République centrafricaine.

**Nestor N'Gampoula**



Le Groupe BGFI Bank  
vous présente  
ses meilleurs voeux  
pour l'année 2015.

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale  
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

## HOMMAGE À CHARLIE HEBDO

## Les journalistes congolais tous «Charlie»

Les chevaliers du micro et de la plume du Congo-Brazzaville, aussi consternés, se sont réunis dans les locaux du quotidien Les Dépêches de Brazzaville pour dire leur indignation sur le crapuleux assassinat de leurs confrères français de Charlie Hebdo. « Nous sommes tous Charlie », pouvait-on lire sur la banderole noire plaquée dans la salle de réunion du journal, en signe de deuil en dehors des foulards noirs



La photo de famille

que chaque journaliste avait adoptée, laquelle sera présentée à l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon.

## Déclaration

Nous, Journalistes du Congo, réunis à Brazzaville après l'attaque terroriste, à Paris, le 7 Janvier 2015, contre la Rédaction du Journal Charlie Hebdo;

Après un échange fructueux et fraternel, empreint d'émotion et d'indignation:

1- Exprimons notre compassion et notre solidarité à nos Consoeurs et Confrères du Journal Charlie Hebdo, brutalement frappés par un immense deuil, après l'assassinat barbare de sept (7) de leurs Collègues, dont le Directeur de Publication, Charb, de son vrai nom Stéphane Charbonnier, alors qu'ils étaient en pleine conférence de rédaction;

2- Présentons nos condoléances les plus émues aux Familles des Journalistes et Caricaturistes lâchement assassinés, tout comme aux Familles de toutes les victimes de la double attaque terroriste dont la France, pays de liberté, a été la cible;

3- Condamnons, vigoureusement, toute forme de menaces et de violences exercée sur les Journalistes, particulièrement l'attentat effroyable contre le Journal Charlie Hebdo, que ni la foi en une religion, ni des convictions philosophiques ou politiques ne peuvent justifier;

4- Réaffirmons, une fois de plus, notre attachement indéfectible, à la démocratie et à la liberté d'expression, valeurs universelles auxquelles notre pays, le Congo-Brazzaville, a accédé grâce à la volonté manifeste de son peuple;

5- Félicitons le Président de la République, pour avoir exprimé à son homologue français, le Président François Hollande, sa «vive émotion», à la suite, de ce qu'il qualifie comme «l'odieux attentat perpétré contre le Journal Charlie Hebdo», et pour avoir condamné, nous citons: «avec la plus grande fermeté, cet acte horrible, lâche et ignoble, qui n'est pas seulement une vile agression contre la France, mais une atteinte à la liberté d'expression, pilier majeur de la démocratie»;

6- Disons notre participation à la Campagne «Nous sommes tous Charlie», pour démontrer à la face du monde, que les menaces, les violences et le terrorisme n'arrêteront jamais la liberté de la presse.

7- Nous nous associons à la Marche républicaine organisée à Paris, dimanche 11 Janvier, pour la défense de la liberté d'expression.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2015

Les Participants

## L'ambassadeur Lopes marque sa solidarité avec le peuple français

L'ambassadeur Henri Lopes a signé vendredi 9 janvier au nom du Congo, le registre de condoléances ouvert par le Ministère des affaires étrangères français aux missions diplomatiques accréditées en France, suite à la vague d'émotion suscitée par l'attaque contre la rédaction du journal satirique Charlie Hebdo. L'attaque qualifiée de terroriste par le Président François Hollande a fait 12 morts parmi lesquels les caricaturistes les plus célèbres du pays. La France a observé jeudi 8 janvier un deuil national en hommage aux journalistes tués : le cinquième depuis le début de la cinquième République en 1958.

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso avait adressé jeudi un message à son homologue français, dénonçant « l'odieux attentat perpétré contre le siège du journal Charlie Hebdo » et condamnant « avec la grande fermeté cet acte terroriste horrible, lâche et ignoble. »

Les frères Saïd et Chérif Kouachi, responsables de la tuerie ont été abattus par les forces de sécurité françaises, vendredi en fin de journée après s'être retranchés dans une imprimerie située dans le nord-est de Paris où ils ont perpétré une prise d'otage. Un troisième suspect Hamyd Mourad, s'est rendu aux autorités mercredi.

Le journal Charlie Hebdo, héritier de la tradition libertaire soixante-huitarde, avait été relancé en 1992 après onze ans d'interruption dans ses parutions. Volontiers iconoclaste, le journal et ses dessinateurs étaient sous le coup de menaces depuis de nombreuses années.

Le chef de l'État, avait marqué sa désapprobation à l'«atteinte à la liberté d'expression, pilier majeur de la démocratie» que constitue l'exécution des journalistes de Charlie Hebdo par les militants djihadistes.

Rose-Marie Bouboutou

## La Caresco qualifie l'acte d'odieux et de lâche

Dans une déclaration rendue publique le 8 janvier à Brazzaville, la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) a condamné l'attentat perpétré le 7 janvier contre le journal Français « Charlie Hebdo », tuant douze personnes à Paris « Dans un monde civilisé et démocratique comme celui dans lequel nous vivons, il est inacceptable que des meurtres de cette nature soient encore envisagés. De par le monde, les journalistes sont les moteurs de la démocratie. Ils sont à la fois des protecteurs et défenseurs des droits des peuples », indique

la déclaration, précisant qu'ils méritent protection et respect dans l'exercice de leur fonctions. Au regard de cela, la Caresco demande à la communauté internationale de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que se reproduisent des actes de ce genre et l'invite à protéger tous ceux qui, dans l'exercice de leur profession, sont assassinés. La première plateforme de la société civile congolaise a également, par la même occasion, condamné les incursions terroristes de la secte Boko Haram perpétrées en Afrique centrale.

Parfait Wilfried Douniama

## CHRONIQUE

## La coutume et la palabre comme ultimes recours ?

L'Afrique semble se mouvoir de nouveau en théâtre d'implosions, marqué par l'instabilité politique suscitée, entre autres, par l'ingérence inappropriée de puissances étrangères, des « printemps arabes » qui ont engendré à leur tour des guerres civiles, des conflits ethniques et frontaliers, une vague de terrorisme, qui rendent ce continent encore plus vulnérable à la misère des populations. Populations dont on réclame cependant qu'elles s'expriment et prennent position sur les enjeux majeurs. Face à ces positionnements requis, d'aucuns arguent de la prééminence que devrait retrouver la coutume pour un rétablissement des justes équilibres sur le vieux continent.

Selon John Austin, la coutume est dépourvue de légalité, par ce qu'elle n'est ni établie par le Parlement, ni assortie d'une sanction émanant de l'État. Par conséquent, la coutume n'est pas une règle de loi mais une règle de « moralité positive » soumise aux jugements moraux. Pourtant, tout comme l'œuf qui arrive avant la poule, la coutume était présente avant la loi étatique, et elle a continué d'exister, malgré qu'elle ait été rejetée par l'État. Ainsi, partant de ce postulat, ne devrions nous pas, sociétés africaines qui vouons un profond respect à la tradition et partant la coutume, nous en souvenir lorsque l'avenir de notre bien-être en dépend?

On sait que l'État est une imposition étrangère en Afrique, cependant, il n'est pas facile de nos jours de tracer la frontière entre la coutume et la loi, car « si les lois étatiques ont réussi à être appliquées en Afrique, c'est par ce que les sociétés africaines ont reconnu l'autorité des organes législatifs. » Ainsi l'on a pu établir que, la légitimité de la loi est tirée de la coutume. Et, même dans les États où la coutume n'est pas reconnue comme source de droit, elle joue un rôle important dans la phase d'élaboration et d'interprétation des lois.

Certes, la coutume est une règle très ancienne, mais elle ne reste pas figée, elle est mutante comme norme sociale produite par des hommes. De ce fait, elle change avec les hommes qui la créent, en évoluant avec les mentalités pour répondre aux nouveaux besoins sociaux, nous devons tenir compte de cet état mutant pour l'adapter fidèlement à nos aspirations.

En effet, si les Coutumes régissaient les sociétés africaines pendant la période précoloniale, à l'arrivée du colon, elles ont été écartées pour la plus grande partie par ce qu'elles étaient jugées rétrogrades, arriérées, et archaïques mais force est de constater que c'était plutôt pour servir l'intérêt des colonies.

Loin de nous l'idée d'affirmer que nous en sommes encore là en plein vingt et unième siècle mais il est impérieux de démontrer qu'il existe une solution africaine et est ce qu'elle ne se résume pas à la fameuse palabre ?

La Palabre, c'est bien ce cadre privilégié de résolution des conflits, dans nos sociétés africaines traditionnelles, où différents termes adéquats sont utilisés pour la désigner, c'est tout aussi bien ce cadre d'organisation de débats contradictoires, d'expression d'avis, de conseils, de déploiement de mécanismes divers de dissuasion et d'arbitrage, la palabre en définitive, apparaît comme le cadre idoine de résolution des conflits.

C'est sûrement la voie à privilégier car elle est la donnée fondamentale et expression la plus évidente de la vitalité d'une culture de paix. Cette véritable institution est régie par des normes établies, et les principaux acteurs doivent aussi justifier d'une grande expertise.

Les procédures traditionnelles peuvent résolument être opératoires dans le contexte actuel, qui se caractérise par l'incursion d'éléments de modernité. Les opérations de « maintien de la paix » menées par les grandes puissances en Afrique et leur échec prouvent à suffisance que la recherche de la paix doit être basée avant tout sur des processus internes. Cette incursion bénéficie d'un terrain favorable, car traditionnellement les sociétés africaines cultivent l'esprit de paix, de concorde et d'hospitalité qui plonge leurs racines dans leur culture ancestrale.

Pour en revenir à la palabre, il est indéniable qu'elle reste encore vivace dans de nombreuses zones rurales, et qu'elle continue de produire et d'assurer avec efficacité la gestion des conflits intercommunautaires, alors ne nous leurrons pas, lorsque l'intérêt et l'avenir d'une société sont en jeu, laissons entrer la Coutume et la Palabre.

Ferréol Constant Patrick Gassackys



## plus 15 000 personnes au concert airtel de **TOOFAN & CHIDINMA** à Brazzaville

La fin de l'année a été particulièrement mouvementée à Brazzaville avec le plus grand concert gratuit organisé dans l'enceinte du palais des congrès, le samedi 27 décembre à 16H avec le groupe togolais TOOFAN, créateur de la danse Gweta et CHIDINMA, une jeune artiste nigériane bien connue des jeunes mélomanes congolais. Le concert a connu la prestation d'artistes locaux comme : DJ Antivirus, Bana A6 ainsi que de quatre groupes de danse hip hop de Brazzaville et Pointe Noire. Selon des sources policières, près de 15 000 jeunes étaient venus vibrer au rythme de la célèbre danse Gweta et de l'afro pop.

La première partie du concert a permis de départager les finalistes de la compétition Airtel Bisofun Battle Dance, une compétition entre groupes de danse hip hop des 2 principales villes du pays organisée depuis quelques semaines par airtel Congo. Brazzaville était représentée par Young Deff et Mizompirga tandis que Fantastique et Team of dance étaient les finalistes de Pointe Noire.

A l'issue de l'affrontement devant un public venu nombreux, Young Deff de Brazzaville a été désigné vainqueur par le jury. Les deux premiers groupes ont respectivement reçu comme récompense 1 000 000 FCFA et 750 000 FCFA tandis que les deux autres ont reçu chacun 500 000 FCFA. Des Smartphones Huawei Y330 ont été remis à chacun des danseurs de chaque groupe.

Aux environs de 19h30, ce fut au tour de Chidinma d'apparaître sur scène pieds nus, pour enflammer le public pendant 1heure.

Le bouquet final fut l'entrée du groupe TOOFAN, qui pendant 1h, a tenu en haleine le public déchainé, au rythme de la danse Gweta. Le groupe TOOFAN a quitté la scène peu après 21H30, en remerciant le public mais surtout airtel, le sponsor et organisateur du Concert.



  
**airtel**  
le réseau qui  
nous unit

## PROJET DE LOI ÉLECTORALE

## L'opposition et la majorité engagés dans un bras de fer

**La nouvelle loi électorale viserait, d'après les députés de l'opposition, le prolongement du mandat présidentiel en subordonnant l'organisation des élections au recensement de la population.**

À l'hémicycle du Palais du peuple où se tient la session extraordinaire consacrée principalement à l'examen du projet de loi modifiant et complétant la Loi n° 06/006 du 9 mars 2006 telle que modifiée par la Loi n°11/003 du 25 juin 2011 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, la sérénité n'est plus de mise. Les travaux se tiennent désormais sous forte tension depuis que le bureau de l'Assemblée nationale a réceptionné le texte de loi visant à modifier l'actuel Code électorale sous prétexte d'en corriger certaines imperfections. Bien avant son examen en plénière, les dissensions se font déjà entendre entre les tenants de la majorité et de l'opposition qui n'émettent plus sur la même longueur d'ondes. Alors que leurs collègues de la majorité attendent sereinement débattre de ce document sensible sorti de leurs officines et porté à bras le corps par Évariste Boshab, un cadre de la mouvance présidentielle réputé pour son allégeance au chef de l'État, les dé-

putés de l'opposition y voient une manœuvre sordide de prolonger le mandat présidentielle censé prendre fin en 2016.

Réunis en conclave le 8 janvier au Palais du peuple, les députés des principaux partis politiques de l'opposition (UDPS, UNC, GPLS et leurs alliés) ont unanimement décidé de boycotter l'ensemble des séances qui seraient consacrées à l'examen dudit projet de loi. Le rejet par l'opposition parlementaire de la nouvelle loi électorale se fonde notamment sur des appréhensions liées à la confiscation du pouvoir par la majorité qui tenterait de prolonger le mandat de Joseph Kabila par le biais du recensement par l'Office national d'identification de la population (Onip) présenté dorénavant comme préalable à l'organisation des élections.

Analysant froidement le contenu du projet de loi électorale soumis à l'examen au Parlement, l'opposition y décèle quelques pièges à l'image de l'article 8 qui dans son alinéa 3 stipule que la liste électorale actualisée devra être confectionnée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population. En outre, trente jours au plus tard avant la campagne électorale, la Céni publie la liste définitive des électeurs par centre de vote avec indication du bureau de vote, précise



Le Palais du peuple

le projet de loi électorale. Ce qui, de l'avis des opposants, revient à dire que la Céni ne disposera de sa liste électorale qu'après que l'Onip a achevé son travail de recensement administratif de la population. Pour l'opposition parlementaire donc la nouvelle loi électorale proposée par le gouvernement s'avère inopportune étant donné que le cadre légal en vigueur permet à la Céni d'organiser toutes les élections. D'où la recommandation faite à l'institution électorale de publier rapidement le calendrier électoral global en conformité avec la loi actuelle.

À défaut de la modification de la Constitution, les stratégies de la majorité auraient opté, selon

l'opposition, pour un glissement du calendrier électoral au-delà de 2016. Ils tiennent, pour preuve, la suppression de la référence à l'enrôlement et à l'identification des électeurs, tâche à laquelle s'attelait jusque-là avec bonheur la Céni. Entre-temps, les opérations préliminaires de cartographie lancées par le ministère du Plan pour obtenir les chiffres et les caractéristiques de la population congolaise ont été reléguées aux calendes grecques du fait de la création de l'Onip. En outre, font observer les députés de l'opposition, le recensement administratif duquel seront extraites les listes électorales retarderait d'au moins trois ans les échéances électorales en RDC du

fait de sa complexité et de sa réalisation dans un pays aux dimensions continentales souffrant, par ailleurs, d'un déficit des voies de communication.

Alors qu'à la majorité, l'idée d'un passage en force du nouveau Code électorale est envisagée faisant ainsi fi des incartades de l'opposition, cette dernière qui n'entend pas se laisser faire exhorte les partenaires au développement d'aider le peuple congolais à sauver la démocratie qui tend véritablement à être menacée dans le pays. Comme quoi, les prochains jours s'annoncent remuants sur la scène politique congolaise sur la question électorale.

**Alain Diasso**

## PONT MARÉCHAL

## Le péage demeure un élément essentiel à sa survie

**L'Organisation des équipements Banana-Kinshasa (OEBK) évalue actuellement les dégâts matériels quelques jours après qu'un camion poids lourds a percuté violemment un local du poste de péage, le 7 janvier, provoquant un grave incendie sans pertes humaines.**

Le péage fait de l'OEBK un service mobilisateur des recettes pour le compte de l'État. En effet, l'on estime que 1200 véhicules passent chaque jour sur ce pont, quittant Matadi pour Boma ou l'inverse. C'est également le passage obligé pour rejoindre l'aérodrome à partir de Matadi. Ce pont demeure aussi un objet de forte attraction pour les touristes. Aussi toute l'attention est-elle portée sur ce gigantesque ouvrage métallique sans lequel le Bas-Congo, la seule province portuaire de la RDC dotée d'une façade maritime d'une quarantaine de km, serait divisé tout simplement en deux parties.

Pour l'heure, le gestionnaire du Pont Maréchal, en l'occurrence l'OEBK, s'est juste limi-



Une vue du pont Maréchal à la sortie vers Boma

té à reconnaître que les dégâts matériels sont effectivement importants mais il faut encore attendre pour en avoir une estimation chiffrée plus exhaustive. Cependant, pour la petite histoire, ce camion poids lourds

a dévalé les pentes raides surplombant le pont Maréchal avant de terminer sa course sur un poste de péage et de provoquer un terrible incendie maîtrisé par la suite. Le véhicule fou a connu un problème au niveau de

son système de freinage. Allonger la durée de vie du pont Trente ans après, le pont Maréchal, long de 722 m et fruit de la technologie japonaise déjà très avancée à l'époque, est gagné progressivement par

les stigmates du temps qui nécessitent un effort substantiel pour son maintien en l'état. Les ressources affectées à cet effet sont tirées du trafic routier sur le pont mais elles ne sont pas en mesure de combler complètement les charges d'exploitation et de maintenance. Il faut lui assurer un entretien régulier et un personnel technique de qualité. D'où le partenariat jugé utile avec les Japonais pour arriver à mettre à niveau le personnel de l'OEBK et surtout mobiliser les fonds nécessaires.

Grâce à ce partenariat et à l'intervention du gouvernement, d'autres projets liés à cet impressionnant pont devront voir le jour au cours de cette année 2015. L'objectif est d'opérer un certain nombre d'opérations techniques qui puissent allonger sa durée de vie. Il ne faut pas oublier également l'aménagement très attendu de la voie ferrée dans sa partie inférieure dans le cadre de la construction prochaine du port en eaux profondes de Banana.

**Laurent Essolomwa**

## DÉCOUPAGE TERRITORIAL

## Recherche du consensus pour aplanir les divergences

**Le projet de loi portant fixation des limites des provinces et de la ville de Kinshasa en discussion à la chambre basse du Parlement a été adopté au cours de la séance plénière du 9 janvier.**

Avec cette étape franchie, l'on croit savoir que le processus d'installation de nouvelles provinces, vingt-six au total, est engagé conformément à la Constitution de 2006 qui porte en elle la volonté de tout le peuple congolais d'instaurer dans le pays une forte décentralisation. Cependant, quelques articles étaient restés en suspens et devaient faire l'objet des discussions en commissions de sorte à dégager un consensus. Il est vrai, comme l'a souligné le président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku, que certains députés n'ont pas été d'accord avec ledit projet de loi, mais ils sont obligés de s'incliner devant la sanction majoritaire.

Des dispositions restées en suspens concernent le découpage de la province du Katanga. Plusieurs députés originaires de ce coin du pays ont, en effet, jugé le découpage inopportun pour leur province en ce qu'il est porteur des germes de conflictualité entre les futures provinces du Haut-Katanga, Lualaba, Haut Lomami et Tanganyika. Certains intervenants ont laissé entendre que l'essentiel des ressources financières du Katanga se trouvent concentrées dans la bande minière du Haut-Katanga (Lubumbashi-Likasi-Kipushi jusqu'à Kasumbalesa) jusqu'à Kolwezi. « *Ce sont les recettes collectées des activités économiques sur cette bande minière qui font vivre les autres districts. Qu'advient-il*

*alors si dans l'immédiat on procédait sans transition au découpage de cette province si sensible ?* », se sont-ils interrogés. En outre, l'appartenance de la ville de Kolwezi disputée entre le Haut Lomami et le Lualaba continuent de diviser les Katangais.

Les mêmes inquiétudes ont également été exprimées par les députés du Kasai oriental qui, tout en récusant la limitation de leur nouvelle province, estiment que le découpage pourrait, si on n'y prend garde, déboucher sur des conflits entre communautés comme vécues en 1960. Des ambivalences que l'on peut aisément transposées dans d'autres provinces à l'instar de l'ex-Kivu où, ajoutées en plus à la délicate question des limites des provinces, risqueraient d'exhumer des rancœurs longtemps contenus.

Le projet de loi sur le découpage territorial a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et sera examiné en profondeur par la Commission politique, administrative et judiciaire (PAJ). Des recommandations ont, par ailleurs, été formulées au gouvernement en ce qui concerne la gestion des considérations spécifiques qui échappent à l'organe de la loi.

Par ailleurs, à en croire l'exposé de motifs de cette loi, la mise en place des nouvelles provinces implique, entre autres modalités, la fixation de leurs limites respectives et de celles de la ville de Kinshasa par une loi organique, conformément à l'alinéa 5 de l'article 2 de la Constitution. Aussi, l'adoption de la présente loi organique rencontre-t-elle cette exigence constitutionnelle afin de rattraper le retard accumulé en la matière.

**Alain Diasso**

## ART PLASTIQUE

## Paul Ngoy Nsenga Binthelu va présenter des portraits historiques des rois coloniaux et chefs d'État congolais

**L'artiste plasticien va mettre à la disposition de la Nation congolaise des planches de portraits des rois coloniaux et des chefs d'État qui ont dirigé la RDC.**

Secrétaire général de la Coopérative des artistes congolais en arts plastiques dont le siège se trouve à Lubumbashi dans la province du Katanga, l'artiste plasticien Paul Ngoy Nsenga Binthelu va dans un avenir proche présenter à la population congolaise des planches de portraits historiques des rois coloniaux, des chefs d'État, des drapeaux et armoiries qui ont régné de 1885 à ce jour en République démocratique du Congo (RDC).

Il s'agira, entre autres, des portraits des rois Léopold II, Albert 1er, Léopold III et Baudouin 1er de la Belgique, des chefs d'État, Joseph Kasavubu, Joseph-Désiré Mobutu, Laurent-Désiré Kabila et Joseph Kabila.

« Cette initiative a pour objectif de permettre à l'État congolais de faire la collection historique de portraits des rois coloniaux, des chefs d'État qui ont dirigé la RDC depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour. Il est également question de se souvenir de différentes étapes que le pays a traversées, par rapport à l'état actuel du pays marqué par la révolution de la modernité », a indiqué Paul Ngoy Nsenga Binthelu dans un entretien exclusif accordé aux Dépêches de Brazzaville.

Il a ajouté que cette démarche bien artistique vise également à fournir des éléments d'information aux institutions publiques et privées nationales, aux ambassades de la RDC à travers le monde, aux universités et instituts supérieurs, écoles primaires, secondaires et professionnelles du pays, aux archives, aux bibliothèques nationales et au musée national.

Cette présentation va aussi permettre aux chercheurs, touristes nationaux et étrangers, ainsi qu'aux citoyens congolais de découvrir, à partir de ces collections d'arts, de faire un résumé historique de la RDC. Au regard de son importance historique et instructive, apprend-on, plusieurs professeurs d'universités et instituts supérieurs, des institutions publiques et de la culture et de l'enseignement du pays apportent déjà leur soutien à cette œuvre à venir de Paul Ngoy Nsenga Binthelu de fournir ses œuvres et matériels didactiques pour servir l'histoire du pays. Aussi ont-ils suggéré que ces œuvres soient présentées de manière officielle à la Nation congolaise et puissent bénéficier du coup de pouce du gouvernement. Le plasticien est, par ailleurs, dans la continuité de son œuvre avec la conception d'un projet sur les arts historiques de souvenir de toutes les provinces de la RDC.

**Martin Enyimo**

## RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

## La Concertation des ONG de bonne gouvernance appelle à une implication de la population

**La plate-forme des organismes de la société civile pour la promotion des valeurs républicaines exhorte la population à s'appropriier la démocratie et à s'impliquer dans la lutte pour son instauration.**

Dans une conférence de presse tenue le 9 janvier à la résidence Marika, à Kinshasa, par le coordonnateur de cette plate-forme, Oscar Rachidi, et son porte-parole, Timothée Mbuya, la Concertation des ONG de bonne gouvernance a présenté le monitoring de la situation des droits de l'Homme dans le pays dans lequel elle a dénoncé des intimidations, menaces, arrestations en cascade et autres violations des droits de l'Homme des acteurs civils et politiques dans le pays.

Pour cette plate-forme, en effet, ces actes répertoriés sont liés au débat politique de l'heure relatif à la révision de la Constitution et à la possibilité d'un troisième mandat pour le chef de l'État, Joseph Kabila. Et les victimes



Oscar Rachidi et Timothée Mbuya, devant la presse./Photo Adiac

sont, à en croire ces ONG qui ont produit un document sur ces faits, des personnalités civiles et politiques, pour leur prise de position par rapport à ce sujet.

Ce regroupement note, par ailleurs, que la liste présentée lors de cette activité n'est pas exhaustive mais des cas y répertoriés l'ont été selon un critérium qui comprend la gravité des

actes et l'importance de la personne victime.

**Attirer l'attention de la population**

Pour la Concertation des ONG de bonne gouvernance, cette série d'actes dénoncés vise à terroriser la population afin de s'éviter à manifester. Notant que la communauté internationale est fatiguée de la situation du Congo (justifié notam-

ment par le dégraissage de la Monusco), cette plate-forme appelle la population à manifester. « *Si l'on y prend garde, la démocratie en RDC risque d'être une utopie* », a souligné Timothée Mbuya. Appelant la population à s'approprier la démocratie et s'impliquer dans la lutte pour son instauration, Oscar Rachidi a noté que la démocratie ou les droits de l'Homme ne sont pas un cadeau donné à quiconque mais c'est la résultante d'une lutte.

Dans les conclusions de ce monitoring, cette plate-forme a noté que la situation des droits de l'Homme en RDC s'est beaucoup dégradée, surtout à l'approche des élections qui se profilent déjà à l'horizon. « *La liste des victimes s'allonge et s'allongera tant que rien ne sera fait pour arrêter ces exactions exercées sur des citoyens qui ne font qu'exercer les droits et libertés leur garantis par la Constitution* », a souligné ces ONG réunies en synergie.

Ce qui amène la plate-forme à s'éviter à adresser ses recommandations aux dirigeants, étant donné que celles qui leur ont précédemment été adressées n'ont jamais été suivies ni appliquées. Le regroupement a, plutôt, visé la population et les forces sociopolitiques qu'elle a appelées « *à s'opposer à toute tentative de révision Constitutionnelle et aux manœuvres de retardement des échéances électorales et de tripatouillage des textes organisationnels des élections* ».

La Concertation des ONG de bonne gouvernance, qui compte actuellement plus de dix associations établies sur le territoire congolais, promet de mener ses actions de conscientisation sur toute l'étendue de la République et en appelle à une solidarité de la communauté internationale au peuple congolais afin d'arriver à instaurer une vraie démocratie au Congo au bénéfice de tout le monde.

**Lucien Dianzenza**

## ASSISTANCE

# Pour 2015, les besoins financiers du HCR estimés à 216,3 millions de dollars

**Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) utilisera cet argent afin d'aider les réfugiés et déplacés à travers le monde.**

Selon l'appel global de fonds de HCR, l'impossibilité de satisfaire des besoins dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, des articles non alimentaires, des abris et de l'éducation, aurait des conséquences négatives sur le mandat de protection de l'agence onusienne et exposerait les réfugiés à l'exploitation et à la violence sexuelle et sexiste. Pour ce faire, l'appel est lancé aux partenaires et autres bailleurs de fonds pour répondre aux besoins financiers du HCR afin d'aider les réfugiés et déplacés en quête de bonnes conditions de vie.

Selon le HCR, en 2015, les réfugiés centrafricains bénéficieront d'une protection et d'une assistance multisectorielle dans les camps et les communautés d'accueil s'il est possible d'y accéder. « Pour réduire la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire, une attention particulière sera accordée aux activités de renforcement de l'autosuffisance et des moyens de subsistance. À partir d'une étude nutritionnelle prévue pour juin 2015, une stratégie différenciée sera élaborée et mise en œuvre

pour réduire la dépendance, moyennant la diminution de l'aide alimentaire offerte aux réfugiés », fait savoir le HCR.

Pour ce qui est du rapatriement des réfugiés angolais accueillis en RDC, le HCR indique qu'il prendra fin le 30 juin 2015. Le HCR poursuivra également le processus destiné à intégrer sur place les réfugiés angolais restants, en prévoyant de se désengager d'ici 2016. Les réfugiés continueront d'être enregistrés et de recevoir des documents qui améliorent leur protection. En 2015, la recherche et la mise en œuvre de solutions durables adéquates seront au cœur de l'action du HCR en RDC; dans le même temps, l'organisation continuera à s'assurer que les personnes qui demandent la protection internationale ont accès en permanence à l'asile et que le principe de non-refoulement est respecté à leur égard.

Pour minimiser les risques de violence sexuelle et sexiste et d'autres violations des droits fondamentaux des réfugiés et déplacés, le HCR travaillera avec le Gouvernement de la RDC et les communautés. De concert avec les autorités, il cherchera également à assurer le caractère civil de l'asile. Par une action de proximité et un travail avec la société



La protection des réfugiés préoccupe le HCR

civile, le HCR soutiendra également la protection fondée sur la collectivité et l'autonomisation des ménages de réfugiés urbains qui ont des besoins particuliers. S'agissant de la stratégie à mettre en œuvre en ce qui concerne les déplacés internes, elle sera fondée sur des efforts destinés à

aider les autorités à promulguer une loi les concernant et, si possible, à apporter un soutien technique et opérationnel, de concert avec tous les acteurs compétents présents dans le pays, pour faciliter sa mise en œuvre.

La coordination de toutes les activités du HCR qui seront déployées

en RDC pour l'exercice 2015 sera assurée comme précédemment par la Commission nationale pour les réfugiés, au sein du ministère de l'Intérieur, en particulier dans les domaines de l'enregistrement des réfugiés et de l'assistance en leur faveur.

Aline Nzuzi

## Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr  
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous  
quotidien  
incontournable

## HUMEUR

## Pourquoi ne pas promouvoir l'amour entre les hommes !

Le monde, on le sait, est fait de pluralité d'opinions sur les plans religieux, politique, culturel, philosophique, musical, sportif, social et bien d'autres. Ces vues peuvent être divergentes, convergentes, compatibles, incompatibles, complémentaires et restrictives. Mais au nom de la promotion des valeurs d'amour universel, ces divergences de vue ne devraient en aucun cas occasionner la perte en vies humaines.

Que ce soit en politique ou en religion, pour ne citer que ces deux domaines, pourquoi diable, ne parlerons-nous pas de la Charte de l'Amour Universel en ce sens que toutes les traditions religieuses ou politiques invitent chaque être humain à l'effort et à la victoire sur soi-même, afin de développer en soi le sens de l'amour, de la compassion, du respect des valeurs établies et de tous. Ceci étant, l'Humanité en général et toute société des hommes quelle qu'elle soit en particulier, se doit de refuser tout discours incitant à la haine, à l'intégrisme sur toutes ses formes, au racisme, à la violence, à la guerre, à l'égoïsme et au repli sur soi.

Ainsi donc, il est clair de souligner que chaque jour qui passe, le monde tend à devenir un grand village planétaire, or l'image d'un village renvoie aux rapports étroits quelle que soit la diversité de vue pour préserver toujours l'amour rien que de l'amour, car sans ce vocable, « *l'homme restera sans fin un loup pour l'homme* », c'est-à-dire prêt à le dévorer. Et cela est une chose à combattre. Ceci étant, au nom de l'amour, lorsqu'un enfant de l'humanité a faim, c'est toute l'humanité qui a faim, lorsqu'un enfant de l'humanité a soif, c'est toute l'humanité qui a soif, lorsqu'un enfant de l'humanité a froid, c'est toute l'humanité qui a froid, lorsqu'un enfant de l'humanité est dévoré, c'est toute l'humanité qui est dévorée, lorsqu'un enfant de l'humanité se sent abandonné, c'est l'humanité qui se sent abandonnée. Ainsi l'Amour doit se placer au centre des individus.

Qu'est-ce que l'on pourrait éternellement souhaiter concernant le rôle social des responsables d'opinion ? C'est de promouvoir coûte que coûte l'amour universel. Il y a dans le vécu quotidien de tout individu en société, diverses orientations spirituelles qui s'offrent à lui, qui somme toute, ont un sous-bassement commun, l'amour. Le bouddhisme, le christianisme, l'hindouisme, l'islamisme, l'athéisme, l'animisme et bien d'autres philosophies de vie ont pour centre de gravité, le respect des valeurs humaines fondamentales, et parmi celles-ci, c'est l'amour des autres. Car comment comprendre qu'au nom d'une quelconque orientation spirituelle, philosophique, ou politique on ne se gêne pas à injecter dans l'opinion des valeurs contraires à celles de l'amour. Celles qui sont destructrices, celles qui ont des conséquences regrettables.

La diversité au sein de l'humanité permet son unité comme la pluralité des couleurs permet l'arc-en-ciel. Par sa nature et par son origine, l'Humanité est Une et Indivisible. Une montagne est faite de plusieurs versants, mais il n'y a qu'un seul sommet. Le soleil dégage des milliards de rayons, mais ils viennent tous du même noyau.

En clair, aucune chose ne pourra dépasser l'amour de l'autre. Que ce soit en religion, en politique, en sport, en culture, en société, dans les administrations et autres, lorsqu'on ne travaille pas pour susciter l'amour, on est en train de perdre sans le savoir l'une des valeurs cardinales et originelles de l'humanité. Cessons de diviser l'humanité par des actes, comportements et opinions condamnables, car l'humanité ne doit son existence qu'à travers les actes d'amour.

**Faustin Akono**

## TRANSPORT EN COMMUN

## Un premier de 70 autobus arrivé à Pointe-Noire

Après plusieurs mois d'attente, un premier lot de 70 autobus devant assurer le transport en commun dans les villes de Pointe-Noire et Brazzaville est enfin arrivé au port autonome de Pointe-Noire. Dans les prochains jours arrivera le deuxième avec autant de bus.

Ces autobus de fabrication indienne attendus par la population ont la lourde charge de régler l'épineux problème de transport en commun dans les villes de Pointe-Noire et Brazzaville. De marque Ashok Leyland, ils sont pourvus entre autres de 35 places assises, 39 places debout, 2 écrans, une cabine chauffeur, une cabine aménagée pour le contrôleur de tickets, 3 portières dont une pour le chauffeur, 2 caméras de surveillance, un système de ventilation. Comme annoncé par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso dans son récent message de vœux de fin d'année, ces autobus seront gérés par une société de transport public, encore en gestation. L'objectif étant d'endiguer le sempiternel calvaire des populations en matière de transport en commun. Lesquelles populations subissent les caprices et l'incivisme des équipages des taxi-bus, devenus maîtres dans le phénomène de morcellement des



Une vue des autobus au Port autonome de Pointe-Noire

trajectoires, communément appelé « demi-terrains ». Ils procèdent aussi délibérément à l'augmentation abusive des prix de transport qui varient selon leurs humeurs. Certes, le processus d'arrivée des bus est amorcé à la grande satisfaction des populations, mais celles-ci s'interrogent déjà sur leur gestion, laquelle se doit être rigoureuse, vue les expériences chaotiques du passé. Et, les faillites des Sociétés de transport urbain de Brazzaville (STUB) et de la Société de transport de Pointe-Noire (STPN) sont encore vivaces dans les mémoires. La plupart des Congolais interrogés à Pointe-Noire sur la question suggèrent, qu'il soit mis à la tête de la nouvelle société, des gens in-

tègres et rompus dans l'orthodoxie financière. Aussi, demande-t-ils, la construction de nouvelles routes bitumées dans les quartiers périphériques de Brazzaville et Pointe-Noire. Ce qui favorisera non seulement disent-ils, la fluidité de la circulation mais aussi contribuera à la desserte des nouveaux arrondissements par les nouveaux bus. Signalons que les chauffeurs sélectionnés sur la base des tests à Pointe-Noire et le personnel mécanicien ont été formés à l'étranger. Reste donc des formalités administratives et la mise en place de la nouvelle société de transport pour que l'exploitation de ces bus ne soit plus une simple vue d'esprit.

**Hervé Brice Mampouya**

## SAISON SPORTIVE 2013-2014

## Un bilan positif pour le Club des jeunes

**La satisfaction émane du président de cette association, Jean Ferdinand Mampassi eut égard à la moisson de la saison sportive 2013-2014 au championnat départemental Deuxième division (D2) et au championnat des jeunes. C'était au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.**

Créée en 2010, l'association Club des jeunes de Pointe-Noire œuvre depuis sa naissance dans plusieurs domaines notamment, la politique, l'économie, le social et le sport. Sur ce dernier volet, dès la première année, le Club avait engagé une équipe au championnat des jeunes. En effet, après sa montée en D2, à l'issue de la deuxième saison, en 2013 une nouvelle équipe a été lancée au championnat des jeunes.

c'est ainsi qu'à l'issue de la saison sportive 2013-2014, les deux équipes dont l'une des cadets et l'autre des seniors ont respectivement participé au championnat

départemental de football des jeunes et à celui de la D2.

Chez les cadets, le Club des jeunes a pu intégrer le carré d'AS au championnat départemental des jeunes mais, malheureusement l'équipe a été éliminée en demi-finale. Soulignons toutefois, que, pour des raisons de finances, la finale de cette compétition n'a jamais été jouée.

En revanche, l'équipe qui évoluait en D2 est terminée cinquième au classement général. Elle monte cette saison en première division (D1) de Pointe-Noire. Mission accomplie pour le président de l'association. « *Mon souhait au début de la saison était que l'équipe cadette soit parmi les quatre meilleures, c'est chose faite. Et du côté des seniors que l'équipe soit parmi les cinq clubs qui feront leur montée en D1 et cela s'est réalisé. Aujourd'hui, je peux vous rassurer que nos ambitions ont été respectées à la lettre* », s'est

réjoui Jean Ferdinand Mampassi, qui s'est aussi félicité du fait que l'un de ses joueurs a été plébiscité parmi les meilleurs butteurs de la saison en D2. Tous ces exploits a-t-il ajouté sont l'œuvre de Bernadin Nkounkou, l'entraîneur principal qui quitte le club cette saison. Ce technicien a été sollicité par le staff dirigeant d'une équipe de la division d'honneur (championnat national). Il laisse sa place à un ancien Diable rouge, Guycha Mayouma alias « de la Poussière ». Le nouvel entraîneur est également adjoint à Nathaly's, club de ligue 2.

### Des ambitions renouvelées pour l'année 2015

Parlant des perspectives de cette année 2015, le président créateur de l'association envisage la Ligue 2. « *Nous gardons les mêmes ambitions cette saison, pour que l'année prochaine l'équipe qui vient de monter en D1 excelle en ligue 2 la saison prochaine. C'est pourquoi nous avons gardé le même groupe en dehors des prêts. Le nouvel entraîneur a sollicité qu'on renforce ce groupe par quatre anciens, c'est ce que nous sommes en train de faire, la machine est déjà en marche du côté de l'organisation* », a-t-il martelé. De même chez les cadets, où il a indiqué que l'équipe sera renforcée par dix jeunes, pour respecter le règlement de la fédération qui demande que chaque équipe ait 30 joueurs licenciés.

**Charlem Léa Legnoki**



L'équipe des cadets du club des jeunes « adiac »

## CAN-GUINÉE EQUATORIALE 2015

# L'AC Léopards affrète un avion spécial pour les supporters des Diables rouges

Le vol partira de Brazzaville dans la matinée du 17 janvier, le jour même du match d'ouverture qui opposera le Congo à la Guinée-Equatoriale.

Le président du club de Dolisie, Rémy Ayayos Ikounga, s'est montré sensible à l'appel du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et du ministre des Sports, Léon Alfred Opimbat, au soutien à l'équipe nationale de football. Pour apporter sa pierre à l'édifice, il n'a pas trouvé mieux que de mobiliser le public sportif qui, avec ferveur poussera les Diables rouges à la victoire. « (...) AC Léopards, en tant que club phare de notre pays, affrètera un avion spécial pour les supporters et les dirigeants des clubs... », a déclaré Rémy Ayayos Ikounga, conscient que le douzième homme doit répondre présent pour booster la détermination des Diables rouges et galvaniser leur moral pour ce baptême de feu qui les attend en terre équato-guinéenne. Des vingt trois joueurs sélectionnés par Claude Le Roy, en effet, aucun n'a déjà disputé la Coupe d'Afrique des nations (CAN), seniore bien

sûre. Même si la plupart de ces joueurs, il faut le souligner, ont déjà prouvé leurs talents dans les compétitions de haut niveau avec leurs clubs respectifs, pour cette CAN, ils ont besoin que le public sportif national les aide à se mettre en confiance. Rémy Ayayos Ikounga l'a compris. Et il a agi.

## Un soulagement pour les supporters

L'initiative du président de l'AC Léopards soulage nombre de supporters pour lesquels le voyage pour la Guinée-Equatoriale était une équation à plusieurs inconnus. En ces temps où les tarifs sont revus à la hausse et les places dans les vols ne sont plus disponibles, même pour ceux qui disposent des moyens, la nouvelle annoncée est sans nul doute la bienvenue pour ces patriotes.

Une précision de taille. L'avion que l'AC Léopards mettra à disposition ne transportera pas des spectateurs mais des

supporteurs qui, par le soutien moral, peuvent changer le cours des matches. Encore qu'à l'ouverture, la Guinée-Equatoriale jouera de pied ferme dans ses propres installations, devant son public. Autant la sélection nationale du pays hôte sera soutenue par les leurs, autant les Diables rouges devraient l'être par les tiens, pense à juste titre Rémy Ayayos Ikounga. L'initiative qu'il vient de prendre le prouve à suffisance. Il ne sera donc pas question des supporters froids qui iront huer sur leurs propres joueurs lorsque les buts tarderont à venir ou encore quand l'équipe pourrait être mise à mal par l'adversaire. Ce sont plutôt ceux qui, dans ces situations difficiles, aideront le onze national à mouiller davantage le maillot pour aller chercher au bout l'effort les grandes victoires tant attendues par les Congolais.

Par cet acte, le président de l'AC Léopards a prouvé que le Chef de l'Etat et le ministre des Sports, appelant au soutien à l'équipe nationale, n'ont pas prêché dans le désert. Il revient donc au public qui effectue-



Rémy Ayayos Ikounga répondant à la presse

ra le déplacement de la Guinée-Equatoriale de faire sa part de jeu du haut des gradins des stades de ce pays, de sorte que l'équipe nationale ne se sente pas seule. Le président Rémy Ayayos a toutefois souligné que

ce geste ne sera pas le premier du genre à l'endroit des Diables rouges. Ce qui permet de croire qu'il en aura d'autres pourvu que les résultats soient à la hauteur des attentes.

Rominique Nerplat Makaya

## RÉFLEXION

# Les leçons d'un drame

Le deuil national qui a suivi, en France, la tuerie de Charlie Hebdo étant terminé, le temps est venu de tirer les leçons d'un drame qui dépasse les frontières de l'Hexagone et concerne toutes les démocraties de par le vaste monde. Ces leçons, vues par les simples observateurs que nous sommes, peuvent se résumer en cinq points que voici.

Première leçon : les tueurs proviennent des banlieues des grandes cités françaises dont certaines sont devenues ces dernières années des zones de non droit où prolifèrent les trafics en tout genre. Ils appartiennent à une génération sacrifiée dont plus de la moitié ne travaille pas, n'est pas éduquée et sombre, pour survivre, dans la délinquance. Ils constituent une cible idéale pour les groupuscules fanatiques que les conflits en Afrique du nord, au Proche et au Moyen-Orient ont générés ces dernières années. Si la France et les pays qui l'entourent veulent lutter efficacement contre les dérives dont ils sont et seront de plus en plus victimes, ils doivent s'attaquer à la racine du mal et donc mettre en place un plan de rénovation des quartiers excentrés de leurs grandes cités qui redonne espoir aux jeunes qui s'y trouvent enfermés contre leur gré.

Deuxième leçon : le mode opératoire des tueurs est soigneusement calculé en fonction des crimes qu'ils s'approprient à commettre. Il montre que la guerre dite « asymétrique » où l'on voit de petits groupes bien entraînés et fortement armés mener des actions spectaculaires sans que les forces classiques des grandes puissances, police et gendarmerie mêlées, ne puissent rien faire pour les empêcher, va gagner en intensité dans les mois et les années à venir. Comme on l'a vu lors de la longue traque des meurtriers de la rédaction de « Charlie Hebdo », le déploiement d'unités lourdement armées que suivent pas à pas les caméras des grands médias audiovisuels n'a aucune chance de prévenir, ou de mettre fin à ces exactions. Il aggrave le mal au lieu de le combattre en lui donnant une publicité planétaire et ne peut qu'inciter les extrémistes à multiplier leurs actions.

Troisième leçon : même si les criminels sont citoyens des pays où ils commettent ces attentats, leur engagement est la conséquence directe des erreurs commises par les États et les gouvernements occidentaux depuis près d'un demi-siècle en Afrique, au Proche et au Moyen-Orient. Enfants de l'immigration, le plus souvent petits délinquants des quartiers défavorisés, ils ont connu souvent la prison pendant

plusieurs mois pour des délits mineurs et s'y sont radicalisés. Endoctrinés par des extrémistes en tout genre qui usent de la religion comme d'une arme pour combattre les forces des grandes puissances en Syrie, en Irak, en Afghanistan, au Mali et maintenant en Libye, ils font planer un danger majeur sur les sociétés riches. Au-delà donc des mesures prises en France et ailleurs pour les empêcher de nuire, la clé du problème se trouve là où les puissances occidentales ont commis et commettent toujours l'erreur de s'engager sous différents prétextes.

Quatrième leçon, déjà énoncée ici même à plusieurs reprises : ni la France, ni ses partenaires occidentaux ne parviendront à éradiquer le mal auquel ils s'attaquent et qui gagne désormais leur propre territoire s'ils n'écoutent pas les conseils qui leur sont prodigués par les pays africains et arabes. Nous en avons une preuve accablante avec l'Afghanistan que les pays occidentaux viennent de laisser tomber sans ménagement après dix longues années d'actions militaires et autres qui n'ont résolu aucun problème. Si la France se trouve aujourd'hui contrainte de déployer des unités dans le nord du Sahel, à proximité immédiate de la Libye, c'est parce qu'elle n'a pas compris, ou pas voulu entendre, les messages que lui adres-

saient les dirigeants africains. Et elle le paiera au prix fort, jusques et y compris sur son propre territoire.

Cinquième leçon : étant donné que la violence, qu'elle soit religieuse ou politique, prolifère sur la pauvreté et la misère, tout spécialement en Afrique, au Proche et au Moyen-Orient, la clé de la crise que nous vivons est celle du développement durable. C'est lui, en effet, et lui seul qui permettra d'élever le niveau de vie des populations jusqu'au point où la société tout entière se mobilisera pour empêcher la violence, le fanatisme, l'extrémisme sous toutes ses formes. Et bien entendu, il incombe aux nations riches de l'hémisphère nord, qui édifièrent dans les siècles antérieurs leur prospérité présente sur l'exploitation des peuples du Sud, de réparer leurs fautes passées en apportant à ceux-ci les moyens humains, matériels, techniques, financiers qui leur permettront de lutter efficacement contre la violence inhérente aux sociétés humaines.

Sans doute est-il plus facile, dans un tel contexte, de dire que de faire, mais la France serait sage d'écouter les dirigeants des pays amis qui lui parlent. Elle éviterait certainement bien des désagréments dans le futur proche.

Jean-Paul Pigasse